

MUNICIPALITÉ DE THORNE
Séance ordinaire tenue le 9 juin 2015 (19 h)

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de la Municipalité de Thorne tenue le 9 juin 2015 à 19 h, sous la présidence du maire, M. Terence Murdock.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE
J. Abbott/Miller, K. Kelly, E.Dagenais-Schwartz, E. Pasch, M.Born
D.Stafford a justifié son absence.

Rick Leders, Stacy Lafleur, Pierre Champoux
2. PÉRIODE DES QUESTIONS/ VISITEURS
Norma Charette, Marlene Pasch, Brenda Papineau, Gilles Ouimet, Susan Ouimet, Bob Black, Gerda Erfle, Roy Bretzlaff, Randy Born, Association du Lac Thorne

M. Mark Killoran a remercié le conseil pour avoir mis la modification du zonage de Thorne Lake sur l'ordre du jour et a demandé que ce soit un élément de l'ordre du jour jusqu'à ce que ce problème est résolu. Il a également présenté au conseil des signatures supplémentaires pour la pétition.

M. Robert Wills a mentionné aux membres du Conseil que le chemin Mountain n'a jamais été aussi bien entretenu.

Mme Bonnie Quanburry demande des renseignements sur les dépenses et a aussi voulu savoir comment la municipalité paierait pour la nouvelle pelle rétrocaveuse. La conseillère M.Born a indiqué qu'il était in crédit-bail et le contremaître routier, Rick Leders nous a informés que l'ancienne pelleuse de presque trente ans avait besoin d'environ 21,000.00 \$ de réparations. Le Comité de la route a décidé qu'il était plus avantageux d'investir l'argent pour l'achat d'une nouvelle pelle rétrocaveuse.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
98-06/2015 Il est proposé par M.Born et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes;
Ajouter sous Varia : MAMROT
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 MAI 2015
99-06/2015 Il est proposé par J.Abbott-Miller et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2015 avec les modifications suivantes :
Sous visiteurs ajoutés : Sharon Hodgins
Sous Varia changer : FQM pour FCM
Sous Paiements des factures ajoutés :
Les conseillers se questionnent pour la facture du nivellement de la propriété à la fosse de Morin Sable et Gravier.
Le maire informe le conseil que l'article 573.2 de *loi sur les cités et les villes* l'autorise à prendre une telle décision.
5. CHANGEMENT D'USAGE – LAC THORNE
La conseillère K. Kelly a informé le public qu'il y aura une réunion tenue le 10 juin 2015 entre le conseil et le comité de planification pour discuter de ce changement.
6. SUIVI
 - 1) Castor
Le contremaître routier a informé le conseil que l'équipe routière avait les barrages de castors sous contrôle. Il suggère que la municipalité attendre jusqu'à l'automne pour réévaluer la situation.
 - 2) Heures de l'inspecteur
La directrice générale informe le conseil que l'inspecteur allait travailler au bureau le mercredi et le jeudi matin et sera sur appel pour le reste de la semaine.
L'inspecteur a indiqué qu'il est également disponible les fins de semaine.
 - 3) Programme Héritage
La conseillère K.Kelly avait certaines idées pour l'ancien Bureau de Poste Hodgins et le lac Meecham. Le maire a demandé que ces idées soient mises sur papier.
7. RAPPORT DE L'INSPECTEUR
25 permis ont été issus depuis le mois d'avril.
8. RAPPORT DU CONTREMAITRE ROUTIER
Le contremaître routier a lu son rapport.

Mr.Leders a mentionné qu'il y avait environ 3000 tonnes de gravier (30 charges) à la fosse.
 - 1) *Poste de contremaître routier*
ATTENDU QUE le contremaître routier est retiré depuis le 22 mai 2015;
ATTENDU QU' un nouveau contremaître routier est nécessaire;
ATTENDU QUE Richard Leders a le plus d'ancienneté et le plus d'expérience avec la machinerie;
PAR CONSÉQUENT;
100-06/2015 Il est proposé par M.Born et résolu à l'unanimité que M. Richard Leders soit promu au poste de contremaître routier.
 - 2) *Contrat du contremaître routier*
ATTENDU QUE le Conseil a examiné le contrat du contremaître routier lors d'une réunion du comité;
ATTENDU QUE le contrat a été présenté aux conseillers;
PAR CONSÉQUENT;
101-06/2015 Il est proposé par J.Abbott-Miller et unanimement résolu d'adopter le contrat tel que présenté.
9. COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER
Aucun rapport n'a été soumis.
10. RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

SUBVENTION DE COMPOSTAGE

- CONSIDÉRANT** que le gouvernement a adopté la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR);
- CONSIDÉRANT** que, dans le plan d'action 2011-2015 de la PQGMR, le gouvernement a comme stratégie de bannir la matière organique des lieux d'élimination d'ici 2020;
- CONSIDÉRANT** que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ont mis sur pied le programme Aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC);
- CONSIDÉRANT** que, pour obtenir une subvention de l'ACDC, une municipalité admissible doit fournir de l'information au MDDELCC en remplissant le formulaire prescrit;
- CONSIDÉRANT** que le cadre normatif de l'ACDC exige une résolution municipale et qu'à cet effet, une résolution est demandée.

POUR CES MOTIFS,

102-06/2015 Il est proposé par E. Dagenais-Schwartz et résolu à l'unanimité que la municipalité :

1. s'engage à respecter l'ACDC, en particulier ses éléments de reddition de comptes;
2. autorise la coordonnatrice à l'environnement de la MRC ou la directrice générale de la municipalité, en son absence, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toute information requise pour l'inscription, le respect et le bon fonctionnement de l'ACDC.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT

La conseillère K. Kelly est allée à la MRC pour obtenir des renseignements sur les procédures appropriées concernant le changement d'usage des zones 15 et 16 entourant le Lac Thorne.

12. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Une réunion du comité a eu lieu le 26 mai 2015. Les discussions sur les exigences de bourses ont été organisées. Les exigences seront publiées dans le Journal de Pontiac et le site Web.

La conseillère M. Born a assisté à la conférence de la FCM à Edmonton. Elle aura un rapport complet pour la prochaine réunion en juillet.

13. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE

La conseillère E. Dagenais-Schwartz informe le conseil qu'une réunion aura lieu la semaine prochaine pour finaliser la Journée familiale.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.

15. CENTRE DE TRANSFERT

1) *Toilette extérieure*

ATTENDU QUE la municipalité a fait pomper la toilette extérieure au dépotoir par HD Tent and Toilet Rentals ;

ATTENDU QUE la toilette extérieure est en mauvaise condition ;

ATTENDU QUE HD Tent and Toilet Rentals sont prêt à installer une nouvelle toilette et de la vider une fois par mois;

PAR CONSÉQUENT ;

103-06-2015 Il est proposé par E.Pasch et résolu unanimement qu'une nouvelle toilette soit installée au dépotoir et qu'elle soit vidée une fois par mois pour la somme de 90 \$.

16. SERVICE D'INCENDIE

1) *Rapport du chef des pompiers*

Le rapport du chef des pompiers a été déposé par D.Stafford.

2) *Équipement du camion-citerne*

ATTENDU QUE le camion-citerne doit être équipé avec de nouveaux tuyaux, buses et adaptateurs;

ATTENDU QU' une soumission a été reçue de Boivin & Gauvin inc.;

PAR CONSÉQUENT;

104-06-2015 Il est proposé par J.Abbott-Miller et unanimement résolu d'accepter la soumission de Boivin & Gauvin Inc. pour la somme totale de 3 480.61 \$ taxes incluses.

3) *Résignation d'un pompier*

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de résignation d'un pompier;

ATTENDU QUE ce pompier a résigné pour des raisons personnelles;

PAR CONSÉQUENT ;

105-06/2015 Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu d'accepter cette résignation.

17. CONTRATS DE VENTE

Nous avons reçu 7 contrats de vente pour le mois d'avril pour une somme totale de 1350.30 \$ et 2 contrats de vente pour le mois de mai pour une somme totale de 0\$.

18. AVOCAT

ATTENDU QUE la Municipalité doit investir des sommes importantes visant, notamment, la construction ou l'agrandissement de bâtiments situés sur une partie du lot 21-B, rang 5, canton de Thorne, qui appartient, au titre, au Thorne Community Recreation Association (TCRA) ;

ATTENDU QUE la municipalité a eu une rencontre avec ses procureurs en date du 28 mai 2015;

ATTENDU QU' il existe des solutions afin de permettre à la municipalité et au TCRA d'atteindre leur objectif commun;

ATTENDU QU' à cet effet une entente devra être négociée entre les parties;

ATTENDU QU' il y a lieu en conséquence de mandater les procureurs de la municipalité afin d'entreprendre les pourparlers avec le procureur du TCRA et que toute solution acceptable le cas échéant soit proposée au conseil;

EN CONSÉQUENCE :

- 106-06/2015** Il est proposé par M. Born et résolu unanimement de mandater le cabinet Deveau Avocats, afin de négocier avec le procureur du TCRA pour tenter d'en venir à une entente acceptable pour les deux parties, respectant les lois régissant les deux parties, et de présenter au conseil un projet d'entente à cet effet, dans l'intérêt public.
19. **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**
ATTENDU QUE chaque année un programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal est disponible;
ATTENDU QUE la municipalité pourrait utiliser des fonds pour améliorer certaines routes;
- PAR CONSÉQUENT;**
107-06/2015 Il est proposé par J. Abbott-Miller et unanimement résolu de faire la demande de subvention pour l'entretien routier pour la somme de 100 000 \$ pour l'amélioration du chemin Greermount et d'autoriser la directrice générale de signer les documents relatifs à cette subvention.
20. **TAXE SUR L'ESSENCE 2014**
ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;
ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'applique à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- PAR CONSÉQUENT;**
108-06/2015 Il est proposé par E. Pasch et résolu unanimement que;
 La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
 La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommage et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte des biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
 La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la reddition de compte finale avec l'ajout des travaux sur le chemin Bryson, Pasch, Rennix et Johnson;
 La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixées à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
 La municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
21. **CONCASSAGE DE GRAVIER**
ATTENDU QUE la municipalité ne dispose que d'environ 3000 tonnes de gravier concassé à la fosse;
ATTENDU QUE plus de gravier sera nécessaire pour réparer les chemins;
ATTENDU QU' un devis a été reçu par Morin Sable et Gravier enr.
ATTENDU QUE le matériel ne doit être versé mensuellement que sur une base d'utilisation;
- PAR CONSÉQUENT ;**
109-06/2015 Il est proposé par M. Born et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Morin Sable et Gravier enr. d'écraser environ 4000 à 6000 tonnes pour la somme de 3,35 \$ plus taxes par tonne.
22. **MURALES**
 La directrice générale a informé le Conseil que la dernière peinture murale a été faite et qu'ils devaient décider où cette murale sera installée.
 Ce sujet a été transféré au comité des loisirs.
23. **TRANSFER DE PROPRIÉTÉ**
ATTENDU QUE les taxes des propriétés # 3 702 569, 3 702 286, 3 702 025, 3 702 816 n'ont pas été payées;
ATTENDU QUE ces lots ont été mis à l'enchère lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes;
ATTENDU QUE ces lots n'ont pas été vendus;
ATTENDU QUE les lots ont été adjugés à la municipalité;
ATTENDU QUE les lots doivent être transférés au nom de la municipalité;
- PAR CONSÉQUENT;**
110-06/2015 Il est proposé par J. Abbott-Miller et résolu unanimement de donner le droit de signature au maire et à la directrice générale pour tous documents jugés nécessaires.
24. **BOURSE**
ATTENDU QUE la municipalité donnera une bourse d'études de 500 \$;
ATTENDU QUE les exigences ont été mises en place et présentées au Conseil;
- PAR CONSÉQUENT;**
111-06/2015 Il est proposé par M. Born et résolu à l'unanimité d'accepter les exigences tel que présenté et les afficher dans le Journal Pontiac et sur le site Web.
 La conseillère K. Kelly n'était pas en faveur de cette décision parce qu'elle croit que la bourse devrait être pour les résidents permanents de Thorne. Maire Murdock a indiqué que tous les contribuables doivent être admissibles et de faire autrement placerait la municipalité en péril, car ce serait discriminatoire de faire autrement.

25. DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

Deux demandes ont été reçues par un contribuable. Le premier était qu'il commence une entreprise agricole sur sa propriété, et demande une exemption de taxes pour 3 ans et la deuxième demande a été de contester l'évaluation, et qu'il veut que la municipalité procède avec une nouvelle évaluation de sa propriété en payant un expert indépendant.

La directrice générale informe le conseil qu'elle avait parlé aux Affaires municipales sur ces questions et ils ont dit qu'aucune exemption de taxes n'existe pour les nouvelles entreprises et que le propriétaire doit payer son propre évaluateur.

Il a été décidé par le conseil de le référer à la MRC.

26. RAPPORT DU MAIRE - RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC

Le maire informe le conseil que le Grand lac Dumont aura maintenant une entrée, une route pouvant être entraînée, par Trout Bay.

27. SUIVI DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC

28. VARIA

1) MAMROT

La directrice générale informe le conseil que les affaires municipales souhaitent rencontrer le conseil et qu'une date doit être déterminée. Il a été décidé que la DG fixera une date avec le MAMROT.

29. PAIEMENT DES FACTURES

112-06/2015

Il est proposé par M.Born et unanimement résolu que les factures totales de 113 368.77 \$ soient payées.

Certificat d'autorité de fonds.

Je, la soussignée, Stacy Lafleur, Directrice générale pour la municipalité de Thorne certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures telles que mentionnées ci-dessous :

3477835 Canada Inc.	\$ 2 901.81	Ken's Auto Service	\$ 399.99
Aréo-Feu	\$ 815.66	Ladouceur, Daniel	\$ 58.95
Bell Mobilité	\$ 49.33	Lafleur, Stacy	\$ 144.00
Benson Auto Parts	\$ 52.22	Lapointe & Beaulieu	\$ 88.50
Canada Customs and Revenue	\$ 2 834.71	M & R Feeds	\$ 91.64
Canadian Tire	\$ 73.51	MacEwen Petroleum	\$ 2 370.19
Champoux Pierre	\$ 328.76	Ministre du Revenu du Québec	\$ 6 329.07
CMP Mayer Equipements	\$ 6 169.57	MRC Pontiac	\$ 59 065.52
Deveau Avocats	\$ 500.00	Banque National of Canada	\$ 35.58
Dubeau, Steven	\$ 135.45	Petite caisse	\$ 83.35
Educ Expert	\$ 1 310.72	Pontiac Journal	\$ 264.44
Excel Radio	\$ 985.34	Robert, Ghyslain	\$ 1 264.73
Extincteurs L&S 2006	\$ 118.42	Spctralite / SignoPlus	\$ 53.40
Gerard Labelle CPA inc	\$ 689.85	Standard Life	\$ 1 584.26
Groupe Ultima inc.	\$ 376.00	Telebec	\$ 330.99
Hayes Manufacturing	\$ 2069.55	Turcotte, Andrew	\$ 14.85
Hugh Tracy	\$ 33.22	Vaughan Bastien Tire Service	\$ 135.66
Hydro Québec	\$ 1 011.01	WePc	\$ 126.47
J.R. Brisson	\$ 591.97	Salaire	\$ 19 880.08

En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, 9 juin 2015

Stacy Lafleur, Directrice général

30. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

113-06/2015

Il est proposé par E.Dagenais-Schwartz et résolu unanimement de lever la séance ordinaire à 20 h 55.

La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu à 19 h le 14 juillet 2015.

Terrence Murdock
Maire

Stacy Lafleur
Directrice générale

La version française est la version officielle — The French version is the official version